



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### EQUIPE DE FRANCE FEMININE MODALITES DE REMBOURSEMENT POUR FRANCE - MACEDOINE DU NORD VENDREDI 10 AVRIL 2020 - STADE GASTON-GERARD - DIJON

Dans le cadre des mesures prises par le gouvernement concernant le coronavirus, le match France-Macédoine du Nord prévu le vendredi 10 avril au Stade Gaston Gérard à Dijon (21h) se disputera à huis clos.

Pour toutes les personnes ayant acheté des billets pour la rencontre, voici les modalités de remboursement :

**Grand public via le site internet de la FFF ([billetterie.fff.fr](http://billetterie.fff.fr)) :**

Le remboursement des places sera effectué par un crédit automatique sur la carte bancaire utilisée lors de l'achat sous 15 jours. Les acheteurs n'ont pas de démarche particulière à effectuer.

**Clubs et Licenciés FFF via la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football**

Vous serez contactés sous 15 jours par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour procéder au remboursement (modalités envoyées par la Ligue).

**CE et Groupes, PSH via le Service Groupes de la FFF**

Vous serez contactés directement par le service Groupe & CE de la FFF.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 - N° Siret : 303 742 480 000 62